

Action n° 1.23-13 - Prévenir les risques routiers professionnels (lors des chantiers temporaires de route et de bord de route)

Contexte de l'action

Les chantiers temporaires (petits chantiers de BTP, élagages, chantiers forestiers ...) sont source de risques aussi bien pour les professionnels que pour les usagers de la route.

Il existe à ce jour trop peu de démarches de prévention mises en œuvre sur le terrain.

Cette situation tient en partie du fait que l'évaluation des risques professionnels ne prend pas en compte ces situations.

Objectifs de l'action

1. Sensibiliser les branches professionnelles concernées, les chefs d'entreprises, ainsi que les collectivités territoriales et les concessionnaires de réseaux (ERDF, GRDF, ENGIE, Orange, Saur, SNCF...)
2. Sensibiliser les formateurs des établissements d'enseignement professionnel

Champ géographique de l'action

Creuse/Corrèze/Haute-Vienne

Description de l'action

1. Identifier les cibles concernées (entreprises, branches ...) et les relais pertinents pour être des référents
2. Elaborer l'argumentaire et le formaliser (brochure, présentations ...)
3. Sensibiliser / former des référents au sein des cibles afin qu'ils forment les responsables de structures
4. Informer les institutionnels de la prévention de l'action
5. Réunir les relais annuellement

Public cible

Branches professionnelles - Entreprises

Pilotes de l'action

CARSAT Centre-Ouest (M. Jean-Michel JORLAND) – DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine (Mme Maud MALEK-DEDIEU)

Partenaires associés :

CFE-CGC,
OPPBTB, Services de Santé au Travail, STL,
CAPEB ? FNB ? CGPME ? FRTP ?

Déroulement et calendrier prévisionnel de l'action

1. fin 2016
2. 1er trimestre 2017

Moyens

Brochure - Rencontres, réunions

Etat d'avancement

Prochaine réunion le 24 janvier 2018

Méthodologie et indicateurs d'évaluation

Nombre d'acteurs sensibilisés

Nombre de réunions de branches, métiers

Nombre d'entreprises sensibilisées

Intégration de l'évaluation des risques liés aux chantiers temporaires dans le DUER

Contacts (relais de l'action)

Alain SARRADE (CARSAT CO)

Maud MALEK-DEDIEU (DIRECCTE)